

Bilan de compétences sénior

Financement

Formation professionnelle continue
Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

RH360°
Sara KIMIS
06.67.00.80.26
skimis@rh360view.com

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi
Jeune de moins de 26 ans
Personne handicapée
Salarié(e)
Actif(ve) non salarié(e)

Sélection :

Entretien
Inscription directe ou par un conseiller
en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Etre âgée de 45 ans au moins. et/ou avoir au
moins 20ans de carrière

Prérequis pédagogiques :

Aucun prérequis

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

Le bilan de compétences sénior donne aux salariés seniors les moyens de réfléchir à leurs projets professionnels et à l'orientation de leur deuxième partie de carrière. Il s'agit d'optimiser les dernières années professionnelles et construire un projet d'activité pour l'après. Le processus permet d'une part, d'élaborer un projet réaliste et à court terme combiné avec le projet de vie ; et d'autre part de tester et valider les meilleures options entre le bien-être, les centres d'intérêt (valeurs et moteurs) et de manière globale l'optimisation de la fin de carrière et de la retraite. Il est réservé aux salariés de 45 ans et plus, ayant au moins 20 ans d'expérience. Mené par un consultant senior, ce bilan de compétence se situe à l'intersection de différentes modalités d'intervention : bilan professionnel, coaching et formation (notamment par la transmission d'outils et techniques favorisant le développement personnel, l'acquisition de comportements et modes de pensée propices à la réalisation de soi).

Contenu et modalités d'organisation

Le bilan de compétences Sénior se déroule selon une alternance d'entretiens individuels avec le consultant et de démarches et réflexions personnelles en 3 phases. Un rdv préalable d'une heure complètement gratuit et sans engagement permet de clarifier tous les points et de valider la pertinence du bilan de compétence. 1- Phase préliminaire – 1 à 2 séances : Durant cette première étape, la relation entre vous et le consultant se met en place, ainsi que la construction d'une méthodologie adaptée. Il s'agit de : Vous informer sur la démarche (déroulement, organisation, techniques, méthodes et outils utilisés, principes d'utilisation des conclusions du bilan) Nivelier les attentes et clarifier les objectifs Analyser votre parcours et votre demande concernant le bilan de compétences (circonstances, attentes et objectifs) 2- Phase d'investigation : 4 à 5 séances A cette phase il est question de : ? Analyser vos motivations, valeurs, intérêts professionnels, votre personnalité et votre comportement au travail ? Identifier vos compétences, connaissances et aptitudes personnelles et professionnelles ? Explorer les perspectives professionnelles compatibles avec vos aspirations, vos compétences et le marché de l'emploi (exploration des métiers et des offres d'emploi, travail de documentation et d'enquêtes professionnelles) ou le marché tout court, dans le cadre de la création d'une activité indépendante (exploration des activités similaires dans le secteur concerné, documentation, benchmarking...). Phase de conclusion : 1 à 2 séances pour : ? Déterminer vos projets professionnels et identifier vos atouts et vos axes de progression pour chaque perspective ? Etablir un plan d'actions précis pour la mise en œuvre des projets (formation, évolution interne, démarches de recherche d'emploi...) ? Elaborer la synthèse de votre bilan de compétences Chaque séance dure en moyenne 2 h 00 et il peut y avoir 7 à 8 séances en fonction des besoins et du rythme souhaité. Ces séances sont espacées sur une durée de 1 à 5 mois en fonction des contraintes et priorités personnelles et professionnelles. Un temps de travail et de réflexion est à prévoir entre les séances

...
Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Individualisé**

Validation(s) Visée(s)

Bilan de compétences - *Sans niveau spécifique*

MON COMPTE
FORMATION Éligible au CPF

Et après ?

Suite de parcours

Reconversion professionnelle, réorientation, création d'une activité indépendante, création d'entreprise, projet de vie

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00507126	du 02/09/2024 au 02/09/2026	Saint-Benoît (86)	RH360°		MON COMPTE FORMATION	FPC